



Monsieur le Maire

A

Poulx, le 28 juin 2023

Affaire suivie par Olivier PETRONIO

Objet : Convocation conseil municipal

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

Jeudi 6 juillet 2023 à 18 h 30 à la Salle des mariages

Je vous prie de trouver ci-joint l'ordre du jour.

Les notes de synthèse relatives à la bonne compréhension des affaires seront envoyées de manière dématérialisée, conformément au règlement du Conseil Municipal adopté le 25 mai 2020.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de recevoir, , l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,
Patrice QUITTARD



Point	Objet	Rapporteur	Annexe
1	MODIFICATION PROTOCOLE TEMPS DE TRAVAIL	Sylvie COMPEYRON	Oui
2	MODALITÉS D'ÉLIGIBILITÉ POUR LES AGENTS COMMUNAUX AUX SERVICES DU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE	Sylvie COMPEYRON	Non
3	MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS	Sylvie COMPEYRON	Non
4	DEMANDE DE FOND DE CONCOURS AUPRÈS DE NÎMES METROPOLE POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES COURS DE TENNIS TRANCHE 2	Sylvie COMPEYRON	Non
5	VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS	Sylvie COMPEYRON	Non
6	PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE LA CRÈCHE "LES LUTINS"	Angélique BRAGUIER	Oui
7	DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA CAF DU GARD POUR DES FORMATIONS DESTINÉES AUX AGENTS DE LA CRÈCHE	Angélique BRAGUIER	Non
8	INTÉGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DES PARCELLES AW 145, AL 214, AL 219	Joël SAUGUES	Oui
9	APPELATION VOIES NOUVELLES-PRÉCISIONS SUR LA DÉLIBÉRATION 2023/04/04/02	Joël SAUGUES	Non
10	AVENANT N°3 AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER « CENTRE VILLE ET ABORDS »	Joël SAUGUES	Oui
11	ADHÉSION COMMUNE DE SERNHAC AU SIVU DU MASSIF DES GARDONS	EVE MALLIER	Non